

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00226

Numéro SIREN : 848 952 115

Nom ou dénomination : 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002956

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

01/01/2021

21 | 2956

Désignation de l'entreprise **IMMOBILISATION LES BAINS SAS 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **554 Allée Des Bonnets 74270 MUSIEGES** Durée de l'exercice précédent* **10**Numéro SIRET* **8 4 8 9 5 2 1 1 5 0 0 0 2 2** Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	28	4 795
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 157	4 714
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 872	27 091
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	502	502
		Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	1 700	1 700	
TOTAL (II)		BJ	BK	17 057	38 803	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	5 218	5 218
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	26 324	26 324
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 783	2 783
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	38 875	38 875
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	23	23	
TOTAL (III)		CJ	CK	73 225	73 225	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	CA	17 057	112 028	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
CP			CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances : Non recensée	

Copie conforme à l'original
[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000.....)	DA		3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		150
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		16 734
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		23 635
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL		43 520
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		36 374
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		11 166
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		14 808
	Dettes fiscales et sociales	DY		6 158
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC		68 508
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		112 028
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		44 688	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : SAS 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 860	FB	FC	1 860	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	120 505	FH	FI	120 505	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	122 366	FK	FL	122 366	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	53	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	122 419
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	6 638	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(5 218)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	76 172	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX		
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ	4 529	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	10 383
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	330		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	92 834	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	29 585	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	4	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	592	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	592	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(588)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	28 997	

Désignation de l'entreprise		SAS 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	332		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	332		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(332)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	5 029		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	122 423		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	98 788		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	23 635		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	328		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			332			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 112 028 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 23 636 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 823		4 823
Immobilisations incorporelles		4 823		4 823
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 871			8 871
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 851			5 851
- Matériel de transport	33 614			33 614
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	499			499
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	48 835			48 835
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	500	2		502
- Prêts et autres immobilisations financières	1 700			1 700
Immobilisations financières	2 200	2		2 202
ACTIF IMMOBILISE	51 035	4 825		55 860

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		28		28
Immobilisations incorporelles		28		28
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 278	2 879		4 157
- Installations générales, agencements aménagements divers	246	586		832
- Matériel de transport	5 029	6 723		11 752
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121	167		288
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 674	10 355		17 029
ACTIF IMMOBILISE	6 674	10 383		17 057

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 831 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 700		1 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 324	26 324	
Autres	2 784	2 784	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23	23	
Total	30 831	29 131	1 700

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000,00 euros décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 68 508 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	36 375	12 555	23 820	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 809	14 809		
Dettes fiscales et sociales	6 158	6 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	11 166	11 166		
Produits constatés d'avance				
Total	68 508	44 688	23 820	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 5 915

(**) Dont envers les associés 11 166


Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 610 euros.

Charges à payer

	Montant
FRS FACT. NON PARVENUES	724
CHARGES A PAYER	1 132
Total	1 856

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	23		
Total	23		

 *Notes sur le compte de résultat*

Chiffre d'affaires

SAS 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 554 Allée des Bonnets
74270 MUSIEGES
848 952 115 RCS THONON-LES BAINS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 SOUSMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 MAI 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 23 635.70 euros, de la manière suivante :

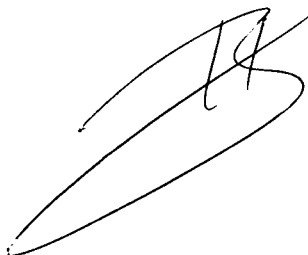
- Une somme de.....	150.00 €
Représentant 5% du bénéfice, au compte de Réserve légale, Ramenant ainsi le compte de 150,00 € à 300,00€	
Et le surplus au compte « autres réserves ».....	<u>23 485.70 €</u>
Ramenant ainsi le compte de 16 734.51€ à 40 220.21€	
Total.....	23 635.70€

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Jonathan BEORCHIA, Président



SAS 2J AGENCEMENTS & TRANSPORTS

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 554 Allée des Bonnets
74270 MUSIEGES
848 952 115 RCS THONON-LES BAINS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE

DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, Et le vingt-sept mai à neuf heures,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 05 mai 2021.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Jonathan BEORCHIA préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 300 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence de l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion du président,
- le tableau des résultats financiers,
- le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

JR JB

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement au regard de l'article 39-4 du code général des impôts.

En conséquence, il donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 23 635.70 euros, de la manière suivante :

- Une somme de.....	150.00 €
Représentant 5% du bénéfice, au compte de Réserve légale, Ramenant ainsi le compte de 150,00 € à 300,00€	
Et le surplus au compte « autres réserves ».....	<u>23 485.70 €</u>
Ramenant ainsi le compte de 16 734.51€ à 40 220.21€	
Total.....	23 635.70€

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président, prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un actionnaire.

Jonathan BEORCHIA
Président



Jérémy ROGER
Actionnaire

